



Le Proviseur du Lycée Professionnel Agricole Les Alpilles
Aux
PARENTS D'ELEVES de Troisième

Madame, Monsieur,

En application du Décret 2001-47 du 16 janvier 2001 relatif à l'organisation administrative et financière des E P L E F P A, des représentants de parents d'élèves sont appelés à siéger dans les différents Conseils de l'Etablissement :

- 2 représentants au **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 3 représentants au **CONSEIL INTERIEUR**
- 2 représentants au **CONSEIL DE CLASSE**

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** exerce ses compétences dans tous les domaines qui intéressent la vie pédagogique, scolaire, morale, financière et matérielle de l'établissement (lycée, unité de formation par apprentissage, centre de formation et de promotion professionnelle agricole et exploitation agricole). Il entérine les décisions votées en conseil intérieur.

Le **CONSEIL INTERIEUR** aborde tous les sujets concernant la vie scolaire du lycée et les activités pédagogiques (règlement intérieur, sécurité, calendrier scolaire, stages, projets pédagogiques, ...).

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire savoir si vous êtes candidat(e) pour siéger dans ces instances.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à la vie de l'Etablissement et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Proviseure,

Finet Sonia

Coupon réponse à retourner **OBLIGATOIREMENT** avec le dossier de votre enfant.

Mme – Mr – NOM : Prénom :

Représentant de l'enfant : en classe de :

Souhaite être candidat(e) pour représenter les parents d'élèves au :
(Vous pouvez cocher 1 ou plusieurs cases)

- Conseil d'Administration Conseil Intérieur Conseil de classe
(2 par an) (2 par an) (1 par trimestre ou semestre en fonction des classes, possibilité en visio)

ne souhaite pas siéger aux différents conseils

Date et signature